

de se mouvoir à son gré sur cette immense surface ; mais la scène change déjà notablement quand on s'élève à une certaine hauteur au-dessus des quais ; on voit alors que le niveau presque parfait de cette plaine est troublé par le long cordon des Balmes (1) viennoises, au-dessus desquelles s'élèvent, semées dans l'espace, les buttes de Jonage, de Meyzieux, de Bron, de Feysin et autres. Dès lors, on est amené à concevoir une première limite au parcours indéfini du fleuve ; les Balmes viennoises l'arrêteraient de ce côté, comme les Balmes bressannes de l'autre, et ses capricieuses allures ne paraissent plus devoir s'exercer que dans cette région fortement déprimée, plane, presque horizontale, sur laquelle sont établies les Charpennes, la Tête-d'Or, Villeurbanne, les Brotteaux et la Guillotière, et qui paraît avoir reçu, à une époque reculée, le nom de Pays Vélin, comme le prouvent les dénominations de Vaulx-en-Velin et Bêche-Velin.

Ce champ est malheureusement encore très vaste et dans l'opinion vulgaire il suffira de quelque grande crue pour qu'un jour, le Rhône abandonnant nos quais, aille se tracer un nouveau lit au pied des Balmes viennoises ; bien plus, dit-on, la science de nos ingénieurs pourrait se trouver insuffisante pour mettre obstacle à un si grand désastre, car il ne ferait que reprendre son ancien domaine. Les preuves que l'on fournira à l'appui de ce fait seront nombreuses. Les uns prétendront par exemple avoir ouï dire que l'on voyait encore naguère des pierres munies de boucles de fer servant à amarrer les bateaux, lorsque la navigation s'effectuait le long de ces mêmes falaises ;

(1) Balme, escarpement, falaise.